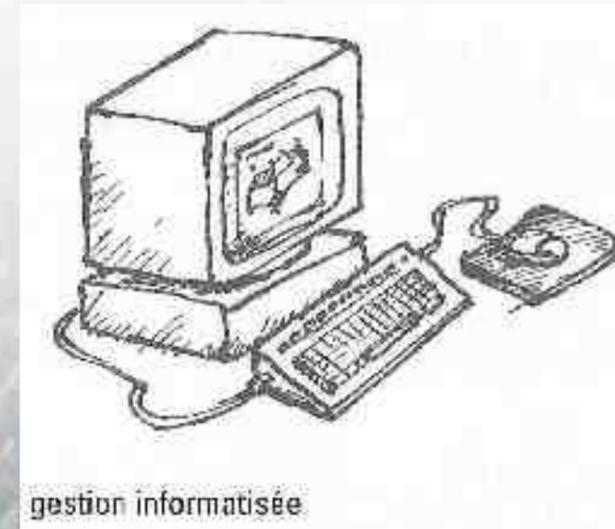


# Que fait un ingénieur forestier ?\*

Ingénieur forestier: lorsqu'il travaille au service d'une administration publique, l'ingénieur élabore les politiques de conservation de la forêt et représente les autorités légales. Il assure notamment le respect des lois forestières.

Dans l'économie privée, l'ingénieur travaille dans des bureaux d'études, gère des entreprises forestières, élabore et supervise des projets, rédige des plans de gestion et réalise diverses études (sylviculture, économie du bois, protection de la nature, etc.).

L'ingénieur forestier collabore avec une large palette d'autres spécialistes: biologistes, géologues, économistes, aménagistes, juristes, etc.\*



**Coup d'œil** **clin d'œil**



Avec le soutien du  
Service des forêts, de la faune et de la nature (SFTN)  
et de la Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois (CSOV)

Si vous voulez en savoir plus, lisez le guide des curieux en forêt.

\* Domont Ph., Zaric N. : **Le guide des curieux en forêt**, delachaux et Niestlé, 1999.